

## COMMUNE : SAINT SATURNIN LES AVIGNON

## Communes de 1 000 habitants et plus

annexe au procès-verbal de l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

# **ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS**

# FEUILLE DE PROCLAMATION n°1/1

annexée au procès-verbal des opérations électorales

Fait à Sond-Selvans - Béziers

*Le maire (ou son remplaçant),*

le 10/09/2020.

Le secrétariat

<sup>1</sup> Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages obtenus. Les élus sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste. En cas de besoin, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.

Indiquer s'il s'agit d'un délégué supplémentaire ou d'un suppléant. Lister d'abord les délégués de chaque liste, puis les suppléants.